Accusé de réception en préfecture
068-216802785-20230530-DCM-4-DE
Date de télétransmission : 31/05/2023
Date de réception préfecture : 31/05/2023

VILLE DE RIXHEIM

Département
du HAUT-RHIN

Arrondissement
de MULHOUSE

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus :
33

Conseillers en fonction :
33

Conseillers présents :
22

Conseillers absents :
11

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

---

Séance ordinaire du 25 mai 2023
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le vingt-cinq mai de l'an deux mille vingt-trois)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (22) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT*(ne prenant part ni au débat ni au vote des subventions pour LA PASSERELLE)*, Jean KIMMICH, Patrice NYREK *(ne prenant part ni au débat ni au vote des subventions pour LA PASSERELLE)*, Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Christophe EHRET, Dominique THOMAS, Adriano MARCUZ, Sophie ACKER, Patrick BOUTHERIN, Michèle DURINGER, Raphaël SPADARO, Bruno TRANCHANT, Isabelle TINCHANT-MERLI, Bilge BAYRAM, Véronique FLESCH, Bérengère MICODI, Sébastien BURGY, Alexandre DURRWELL et Marie-Pierre BOUGENOT

Excusés (11) :
Mme Barbara HERBAUT
M. Philippe WOLFF (procuration à M. KIMMICH)
Mme Maryse LOUIS (procuration à Mme MATHIEU-BECHT)
M. André GIRONA (procuration à Mme ADAM)
M. Alain DREYFUS
M. Eddie WAESELYNCK (procuration à M. SPADARO)
Mme Guileine LEVY (procuration à Mme MEYER)
Mme Miné SEYHAN
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT
M. Olivier BECHT (procuration à Mme BAECHTEL)
M. Lucas SCHERRER

-o-O-o-

Point 4 de l'ordre du jour

Attribution de subventions

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

d'allouer les subventions suivantes :

article 93042 / compte 65748

Accusé de réception en préfecture
068-216802785-20230530-DCM-4-DE
Date de télétransmission : 31/05/2023
Date de réception préfecture : 31/05/2023

Actions interrégionales

- INVENT'AIRS - ESCHENTZWILLER ..... 4 000,00 €
  au titre d'un déplacement dans le Gers

- Association des Amis du Gers - RIXHEIM ..... 750,00 €
  la subvention demandée s'élève à 750.-€

article 93043 / compte 65748
Actions européennes

- Collège Capitaine Dreyfus - RIXHEM ..... 1 700,00 €
  au titre des échanges avec Lohne en mai et juin 2023

article 93256 / compte 65748
Formation professionnelle - Autres

- UFCV - MULHOUSE ..... 300,00 €
  au titre de la prise en charge d'une formation BAFA pour 2 stagiaires (L. M. et G. S.)

article 9330 / compte 65748
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Sur proposition de l'OMSAJ :

- Les Archers du Cercle – RIXHEIM ..... 1 000,00 €
  pour mémoire la subvention 2022 s'élevait à 1.000,- €,
  la subvention demandée s'élève à 1.000.-€

- A.S.E.R. Tennis Padel – RIXHEIM ..... 5 000,00 €
  pour mémoire la subvention 2022 s'élevait à 7.500,- €,
  la subvention demandée s'élève à 12.000.-€

- A.S.E.R. – Section Volley – RIXHEIM ..... 28 000,00 €
  - acompte voté le 13 décembre 2022 ..... - 15 000,00 €
  pour mémoire la subvention 2022 s'élevait à 24.000,- € 13 000,00 €
  la subvention demandée s'élève à 30.000.-€

- Asphalte Roller – RIXHEIM - WITTENHEIM ..... 2 000,00 €
  pour mémoire la subvention 2022 s'élevait à 2.000,- €,
  la subvention demandée s'élève à 3.000.-€

Accusé de réception en préfecture
068-216802785-20230530-DCM-4-DE
Date de télétransmission : 31/05/2023
Date de réception préfecture : 31/05/2023

- BOXING CLUB – RIXHEIM ..... 2 000,00 €
  pour mémoire la subvention 2022 s'élevait à 2.000,- €
  la subvention demandée s'élève à 4.000.-€

- C.S.S.L. Basket – RIXHEIM ..... 21 000,00 €
  - acompte voté le 13 décembre 2022 ..... - 9 000,00 €
  pour mémoire la subvention 2022 s'élevait à 21.000,- €, 12 000,00 €
  la subvention demandée s'élève à 21.000.-€

- A.S.R. Football – RIXHEIM ..... 10 000,00 €
  pour mémoire la subvention 2022 s'élevait à 11.000,- €,
  la subvention demandée s'élève à 16.000.-€

- Gymnastique Volontaire – Section de Rixheim – RIXHEIM ..... 500,00 €
  pour mémoire la subvention 2022 s'élevait à 500,- €,
  la subvention demandée s'élève à 1.000.-€

- ASPTT Mulhouse-Rixheim – section Handball ..... 37 000,00 €
  - acompte voté le 13 décembre 2022 ..... - 15 000,00 €
  pour mémoire la subvention 2022 s'élevait à 34.500,- € 22 000,00 €
  la subvention demandée s'élève à 45.000.-€

- Ping Pong Amical – RIXHEIM ..... 2 000,00 €
  pour mémoire la subvention 2022 s'élevait à 4.000,- €,
  la subvention demandée s'élève à 4.000.-€

- AS BIKE RACING – RIXHEIM ..... 1 500,00 €
  pour mémoire la subvention 2022 s'élevait à 1.500,- €,
  la subvention demandée s'élève à 5.000.-€

article 93311 / compte 65748
Activités artistiques, actions et manifestations culturelles

- Association des Arboriculteurs de Rixheim-Eschentzwiller ..... 1 500,00 €
  pour mémoire la subvention 2022 s'élevait à 1.500,- €,
  la subvention demandée s'élève à 1.500.-€

Accusé de réception en préfecture
068-216802785-20230530-DCM-4-DE
Date de télétransmission : 31/05/2023
Date de réception préfecture : 31/05/2023

article 93316 / compte 65748
Théâtres et spectacles vivants

- Association LA PASSERELLE - Rixheim ....31 777,00 €

  reversement subvention CEA projet « Incroyable Printemps »

article 93412 / compte 65748
Santé et Actions sociales – Prévention et éducation pour la santé

- INSULIB - STRASBOURG..... ....100,00 €
  pour mémoire, la subvention 2021 s'élevait à 100,- €,

article 93424 / compte 65748
Actions sociales - Personnes en difficulté

- Conférence Saint-Vincent de Paul - RIXHEIM ....720,00 €
  la subvention demandée s'élève à 720,- €,

Article 9370 / compte 65741
Environnement
au titre de l'achat d'un vélo à assistance électrique :

- Monsieur J.-L. L. – RIXHEM ....100,00 €

de rejeter la demande formulée par :

- l'association 'Loisirs Rixheim Vélo'.

Accusé de réception en préfecture
068-216802785-20230530-DCM-4-DE
Date de télétransmission : 31/05/2023
Date de réception préfecture : 31/05/2023

= = = = = = =

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 30 mai 2023

Le Maire,

Rachel BAECHTEL

La Secrétaire de séance,

Sophie ACKER

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le 31 MAI 2023